

L'action de l'ADEME pour la transition écologique de la logistique

Fabrice Boissier

DANS **ADMINISTRATION 2022/3 N° 275**, PAGES 103 À 105

ÉDITIONS **L'ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ISSN 0223-5439

DOI 10.3917/admi.275.0103

Date de mise en ligne : 30/11/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-administration-2022-3-page-103?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'action de l'ADEME pour la transition écologique de la logistique

Report modal, transition énergétique, raccourcissement des chaînes logistiques, sensibilisation du consommateur, ... : les leviers d'action pour accompagner la décarbonation de la logistique sont nombreux. Pour répondre à ces enjeux, l'ADEME déploie différents dispositifs qui s'inscrivent dans sa stratégie Transports & Mobilité 2020-2023.



© J. Chiscano

Fabrice BOISSIER,

directeur général délégué de l'ADEME,
agence de la transition écologique

L'accompagnement au changement de comportement : le cœur de la démarche portée par l'ADEME

Comme pour tous les sujets de transition écologique, il faut prendre conscience que les solutions ne sont pas d'abord techniques, mais relèvent de la modification des comportements individuels et collectifs. Le programme EVE "Engagements volontaires pour l'environnement - Transport et Logistique" en est un très bon exemple¹. Via le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), l'ADEME pilote un dispositif qui accompagne les entreprises pour la réduction de l'impact environnemental de leurs activités de transport et de logistique, tout en favorisant l'échange de données environnementales via une plateforme de partage unifiée. Ce programme bénéficie du soutien des DREAL et des ministères de la transition énergétique, de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et associe les fédérations professionnelles de transporteurs (voyageurs et marchandises), de grossistes, de commissionnaires et de chargeurs. EVE propose une démarche de progrès avec la charte d'engagements volontaires et une démarche de validation avec le label de performance énergétique. Les entreprises volontaires s'engagent dans l'une et/ou l'autre des démarches et bénéficient du soutien du programme, pour mettre en place et suivre un plan d'action de réduction de leurs consommations énergétiques, leur apportant ainsi un bénéfice environnemental, éco-

L'ADEME explore de nouvelles manières de créer des dynamiques collectives et d'animer un écosystème.

nomique et managérial. Le gain global d'émissions de GES obtenu par l'ensemble des entreprises engagées de 2018 à 2021 représente 1 377 000 tonnes d'équivalent CO₂ chaque année, soit plus d'1% des émissions des transports en France (Citepa, 2020), et ce, avec un coût par tonne de CO₂ évitée remarquablement bas, puisque la part des investissements lourds dans les actions mises en œuvre reste faible.

L'ADEME est également partie prenante d'InTerLUD "Innovations Territoriales et Logistiques Urbaines Durables"², qui a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques, dans l'objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable, en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie. En outre, elle participe à ColisActiv³, qui aide financièrement la cyclologistique à être durablement plus compétitive que la livraison thermique et à Ma Cycloentreprise⁴, qui vise à promouvoir la cyclomobilité professionnelle des entreprises françaises de moins de dix salariés, dont celles du secteur de la logistique.

De nouveaux modes d'intervention

Par ailleurs, l'ADEME explore de nouvelles manières de créer des dynamiques collectives et d'animer un écosystème : en 2019, elle a initié la Fabrique de la Logistique, un lieu ouvert à tous les acteurs qui souhaitent participer et contribuer à des chantiers d'innovations pour la logistique, conduisant à développer des ressources communes dans l'intérêt collectif. La force de la Fabrique réside dans la collaboration d'acteurs publics et privés, qui partagent ensemble et co-construisent des « communs »⁵. Depuis, la « FabLog » s'est constituée en association, rassemblant des acteurs comme

> EN RESUMÉ : Report modal, transition énergétique, raccourcissement des chaînes logistiques, sensibilisation du consommateur, ... : les leviers d'action pour accompagner la décarbonation de la logistique sont nombreux, mais impliquent de repenser en profondeur le fonctionnement des organisations, les relations entre les acteurs et les habitudes de consommation des citoyens. Pour répondre à ces enjeux, l'ADEME déploie différents dispositifs qui s'inscrivent dans sa stratégie Transports & Mobilité 2020-2023, en soutien à la politique de transition écologique du gouvernement. Ils se déclinent selon trois piliers d'action : l'accompagnement, le financement et l'expertise.

GeoPost, Union TLF ou la Région Ile-de-France, et a pu bâtir plusieurs communs, dont le meilleur exemple est Verdir ma Flotte⁶. Il s'agit un outil d'aide à la décision pour renouveler son véhicule de transport de marchandises, permettant de comparer le coût et les émissions des énergies alternatives en fonction des besoins et usages et transporteurs, une brique essentielle pour accompagner la transition énergétique du transport routier, via l'information et la sensibilisation, et surtout co-construite de manière ouverte avec la profession. Les premiers retours sur cet outil, très positifs, démontrent l'appétence de l'écosystème pour ce type de démarche de co-construction et confirment l'ambition de poursuivre le développement, via l'ajout de modules supplémentaires : VUL, livraison urbaine, hydrogène, etc. L'ADEME anime également la communauté des collectivités ZFE au niveau national et intervient localement dans les zones concernées par les contentieux européens, dans le cadre des feuilles de route pilotées par les préfets. Enfin, elle noue des partenariats avec des structures professionnelles (comme France Logistique et le Groupement national du transport combiné) afin de co-construire et d'être au plus près des acteurs du terrain.

Préparer l'avenir : le financement de l'innovation pour conjuguer transition écologique et développement économique

Le second pilier de l'intervention de l'ADEME se situe dans le soutien à l'innovation, notamment via des appels à projets. Pour le compte du Gouvernement, l'Agence opère l'appel à projets « Logistique 4.0 » dans le cadre du plan France 2030⁷. Ce dispositif, doté d'un budget de 90 M€, vise à soutenir des projets innovants, permettant d'améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et de maîtriser son impact environnemental. Les projets (en cours d'instruction) de décarbonation prennent de nombreuses formes : collecte et remontée d'information environnementale à destination des clients et consommateurs, schémas logistiques optimisés et/ou décarbonés, notamment sur le dernier kilomètre, massification, rédu-



tion des emballages, circuits courts ; etc. On constate par ailleurs que le numérique est presque omniprésent au sein de ces projets.

Entre 2018 et 2020, l'ADEME a également lancé, sur son propre budget, des appels à proposition de recherche couvrant différents enjeux de la logistique : LUDSI « Logistique urbaine durable et livraison en site isolé », ROBNUM « Robotisation et numérique dans le secteur logistique » et TRANSLOG « Transitions du secteur logistique », afin de soutenir financièrement les acteurs de la R&D (organismes de recherche, entreprises, associations, ...), pour élaborer des briques technologiques, acquérir de la connaissance nouvelle ou expérimenter des solutions innovantes. Les premiers retours d'expérience sont intéressants : concrètement, les projets soutenus ont permis de développer et tester in situ des solutions innovantes de livraison (exemple : livraison par drone en site isolé via le projet SHERPA⁸), ainsi que les outils numériques associés (exemple : logiciel de cyclologistique destiné aux entreprises de livraison à vélo via le projet DKCNP⁹), ou d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation de transport en milieu urbain (exemple : combiner transport fluvial et dernier kilomètre à vélo via le projet HMS¹⁰). Enfin, des dispositifs

peuvent être mis en place localement par l'ADEME, pour soutenir l'innovation dans ce secteur, comme c'est notamment le cas en Auvergne-Rhône-Alpes avec l'appel à projet AURATRANS.

L'expertise comme fondement de l'action de l'ADEME et de sa légitimité

L'Agence réalise régulièrement des études sur des sujets prioritaires ou émergents, comme en ce moment même sur la cyclologistique¹¹, ou encore le e-commerce. Face à la montée en puissance de ce dernier enjeu du commerce en ligne, l'ADEME a mis en œuvre différents projets entre 2020 et 2022 afin de mieux comprendre ce secteur et soutenir des projets permettant d'en réduire les impacts négatifs : une étude sur le profil de e-acheteur¹², un appel à projet pour soutenir les acteurs du e-commerce dans leur transition écologique (E-COMMIT¹³), doublé d'un appel à proposition de recherche (E-COMMIT-RDI) et une étude visant à développer un outil d'information des e-acheteurs, quant aux impacts de leur choix de livraison. Pour l'ADEME, l'intérêt est de pouvoir aborder le sujet sous différents angles (sciences humaines et sociales, livraison, emballages, etc.), avec différents acteurs (bureau d'études, professionnels du trans-

L'ADEME a [...] lancé, sur son propre budget, des appels à proposition de recherche couvrant différents enjeux de la logistique

port, chercheurs, ...) et en diversifiant les modalités d'accompagnement (financement de projet de recherche, aide financière aux acteurs du e-commerce, développement d'outils). Les résultats de ces études et démarches sont publiés largement et font l'objet d'échanges avec la filière, notamment avec France Logistique, afin d'affiner leur interprétation et de maximiser leur potentiel de valorisation.

Sur la base de ces connaissances, l'ADEME construit également une vision prospective, dont le meilleur exemple est la publication de *Transitions 2050*¹⁴, proposant quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avec un volet dédié à la logistique du dernier kilomètre. L'élaboration de cette vision s'est faite sur la base d'entretiens et d'échanges avec l'écosystème de la re-

cherche, des acteurs économiques, des pouvoirs publics, etc. Elle ouvre la voie à de prochains travaux pour l'ADEME et permet également aux parties prenantes de se projeter dans différents futurs : « Génération frugale », « Coopération territoriale », « Technologies vertes » et « Pari réparateur ».

Ces avenir prendront forme grâce à la mobilisation de tous les acteurs territoriaux, entreprises et collectivités, nécessitant une régulation par l'État cohérente avec les modèles organisationnels qui émergeront. Opérateur de l'État pour la transition écologique, l'ADEME continuera d'accompagner ces changements, qu'ils interviennent au niveau national ou local, qu'ils soient de l'ordre de la recherche et de l'innovation ou de l'accompagnement quotidien des différentes parties prenantes. n

L'agence réalise régulièrement des études sur des sujets prioritaires ou émergents, comme en ce moment même sur la cyclologistique, ou encore le e-commerce.

¹ Cf. <https://www.eve-transport-logistique.fr/>

² <https://www.interlud.green/>

³ <https://colisactiv.city/>

⁴ <https://macycloentreprise.fr/>

⁵ Un commun est une ressource mise en partage et alimentée par une communauté qui met en place une gouvernance et des règles pour la gérer et la protéger.

⁶ <https://verdirmaflotte.fr/>

⁷ <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211021/logistique2021-188>

⁸ Rapport téléchargeable via https://bibliothec.ademe.fr/mobilite-et-transport/4623-faisabilite-de-la-livraison-de-colis-par-drone-electrique-dans-des-sites-isoles-et-impact-ecologique-projet-sherpa.html#/44-type_de_produit-format_electronique

⁹ Pour en savoir plus : <https://www.olvo.fr/posts/cyke-logiciel-cyclologistique.html>

¹⁰ Pour en savoir plus : <https://fludis.eu/communique-de-presse/>

¹¹ panorama de la cyclologistique en France réalisé par les Boîtes à vélo France en partenariat avec le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

¹² Rapport téléchargeable via <https://bibliothec.ademe.fr/consommer-autrement/3873-definition-de-profil-d-acheteurs-types-en-e-commerce.html>

¹³ Liste des lauréats accessibles via <https://presse.ademe.fr/2022/03/e-commerce-lancement-de-lappel-a-proposition-de-recherche-e-commit-rdi-et-annonce-des-laureats-2021-de-commit.html?hilit=e-commit>

¹⁴ <https://transitions2050.ademe.fr/>